

Ambulancier (DEA)

Portage de l'action : Institut de Formation Ambulancier(ère) (IFA) Don Bosco de Lyon

Certifié par le Ministère de la Santé et de la Prévention

Diplôme d'État - niveau 3

Code RNCP : 36542

Date d'enregistrement certification : 1er juin 2027 (échéance)



Dates

Du 06 juillet 2026 au 04 juin 2027



Lieu

ADEA 12 rue du Peloux
01000 Bourg en Bresse



Délai d'accès

- Inscription possible jusqu'au 23 avril 2026
- épreuve d'admissibilité le 30 avril 2026
- épreuve d'admission le 2 juin 2026



Tarif*

Alternance : coût pris en charge par l'employeur et l'OPCO
Mobilités

Présentation

L'ambulancier est un professionnel de santé qui assure le **transport de personnes malades**, à bord d'une ambulance ou d'un Véhicule Sanitaire Léger (VSL), lorsque cette personne ne peut pas s'y rendre par ses propres moyens (allongée ou surveillée). Il assure des **interventions prescrites par le médecin** mais également des **interventions d'urgences pré-hospitalières**. Pour ce métier, il faut apprécier le **contact humain**, le **travail d'équipe**, savoir **garder son sang-froid** et avoir un **moral solide**.

Objectifs

- Assurer la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente
- Réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention.
- Transporter des produits sanguins labiles, d'organes, ou participer au transport d'équipes de transplantions

Voie(s) d'accès

Apprentissage
Contrat de professionnalisation

Durée*

12 mois : 556h en formation / 245h en stage

Prérequis

Aucun diplôme exigé, réussir les épreuves (admissibilité sur dossier, entretien individuel)

Public

Formation ouverte à toute personne sans niveau scolaire exigé

Débouchés

Secteurs : entreprise de transport sanitaire, établissement de soins, service spécialisé d'urgence

Nombre de participants

12 participants maximum

Equivalence

Contactez directement l'IFA Don Bosco

Bloc de compétences

5 blocs de compétences

Financement

📍 CPF, OPCO

Passerelle

Suivre la formation d'Auxiliaire Ambulancier (AA) au préalable

Coûts en +

65€ par apprenant (2 tenues professionnelles pour les TP et stages)

84%
Réussite

0%
Satisfaction

25%
Abandon

0%
Insertion globale

Programme

Bloc 1 – Prise en soin du patient à tout âge dans le cadre des missions

- module 1 : relation et communication avec les patients et leur entourage (70h)
- module 2 : accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements (70h)
- module 3 : mise en oeuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement (35h)

Bloc 2 – Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en oeuvre de soins adaptés à l'état du patient y compris en urgence

- module 4 : appréciation de l'état clinique du patient (105h)
- module 5 : mise en oeuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence (105h)

Bloc 3 – Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière

- module 6 : préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (7h)
- module 7 : conduite de véhicule dans le respect des règles (circulation, sécurité) et de l'itinéraire adapté à l'état du patient (21h)

Bloc 4 – Entretien des matériels et installation du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre selon les situations d'interventions

- module 8 : entretien du matériel et installation du véhicule (35h)

Bloc 5 – Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques

- module 9 : traitement des informations (35h)
- module 10 : travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques (70h)

Trois stages à réaliser :

- médecine (service d'urgence et/ou SMUR) (70h)
- entreprise de transport sanitaire (70h)
- structure de soins (service d'hospitalisation ou EHPAD) (105h)

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive et participative, travaux dirigés, travaux de groupes, cours magistraux, séquences d'apprentissages pratiques et techniques.

Modalités d'évaluation

Epreuves par bloc de compétences à l'IFA Don Bosco de Lyon et évaluation sur les lieux de stages (cf Référentiel de certification)

Validation

La réussite aux épreuves de certification des 5 blocs de compétences, la validation de toutes les compétences sur la pratique en stage, permettent l'obtention du DEA.

Infos pratiques

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap, sécurisation des parcours de formation (proposition de suivi H+).

Pas d'hébergement possible sur place.

2 salles repas sont mises à disposition comprenant micro-onde, frigo et point d'eau.

Possibilité de se restaurer à proximité (à 2-3min : restaurants, boulangeries, pizzeria ...)

* Fiche détaillée sur : www.adea-formation.com

Contact